

GROUPE DES ELUS-ES 2020 EGUILLES



Salvator
DI BENEDETTO



Nathalie RAPHÉL













Cécile CAILLAT



Lionel GAUDIOT









VOTE DES ELUS-ES 2020 EGUILLES POUR

LE CONSEIL MUNICIPAL DU 5 DECEMBRE 2023

 ABSTENTION	1- DECISION MODIFICATIVE BUDGETAIRE NUMERO 3 - BUDGET PRINCIPAL ET DECISION MODIFICATIVE NUMERO 1 BUDGET ANNEXE LOTISSEMENT
 ABSTENTION	2 OUVERTURE DE CREDITS D'INVESTISSEMENT - BUDGET DE LA COMMUNE - EXERCICE 2024
 ABSTENTION	3- DEPENSES AFFERENTES A LA CREATION DE LOGEMENTS SOCIAUX.
 POUR	4- REMBOURSEMENT USAGERS TENNIS MUNICIPAL
 POUR	5- RENOUELEMENT D'ADHESION AU FOND DE SOLIDARITE POUR LE LOGEMENT AUPRES DE LA METROPOLE Aix-Marseille Provence)
PAS DE VOTE	6- APPROBATION DU RAPPORT ANNUEL 2022 – DE LA METROPOLE AIX-MARSEILLE PROVENCE– PRIX ET QUALITE DU SERVICE PUBLIC DE PREVENTION ET DE GESTION DES DECHETS MENAGERS ET ASSIMILES
PAS DE VOTE	7- APPROBATION DU RAPPORT ANNUEL 2022 – DE LA METROPOLE AIX-MARSEILLE PROVENCE– PRIX ET QUALITE DU SERVICE PUBLIC DE L'EAU POTABLE ET DE L'ASSAINISSEMENT (commentaires fin du document)
PAS DE VOTE	8- : INFORMATION AU CONSEIL SUR LE SUIVI DES CONVENTIONS DE GESTION AVEC LA METROPOLE AIX MARSEILLE PROVEN CE
 POUR	9- APPROBATION DE L AVENANT N 6 A LA CONVENTION DE GESTION RELATIVE A LA COMPETENCE CREATION AMENAGEMENT ET GESTION DES ZONES D ACTIVITE INDUSTRIELLE COMMERCIAL TERTIAIRE ARISANALE TOURISTIQUE PORTUAIRE AEROPORTUAIRE DE LA COMMUNE D EGUILLES
 POUR	10 AVIS POUR OUVERTURE DOMINICALE POUR L ANNEE 2024 AUPRES DE LA METROPOLE AIX MARSEILLE PROVENCE
 POUR	11- OPPOSITION AU TRANSFERTDU POUVOIR DE POLICE SPECIALE PUBLICITE EXTERIEURE.
 POUR	12- CONVENTION ADHESION POLE SANTE CDG13
 POUR	13 MISE EN PLACE D'UNE HALTE ALZHEIMER (commentaires fin du document)

Les élus-es 2020 Eguelles restent à votre disposition et sont disponibles pour vous rencontrer.

 contact@2020eguilles.fr

 POUR	14- CONVENTION POUR LA CREATION ET LA GESTION D'UN JARDIN PARTAGE (commentaires fin du document)
 POUR	15- CONVENTION DE PARTENARIAT ET D'OBJECTIFS AVEC L'USE (commentaires fin du document)
 POUR	16- DESAFFECTATION PARTIELLE DU DOMAINE PUBLIC AP5
 ABSTENTION	17- VENTE D UNE REMISE SUR LA PARCELLE AB353 (commentaires fin du document)
 POUR	18- CONVENTION D OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC PAR TOTEM SAS
 POUR	19- CESSION GRATUITE AU PROFIT DE LA COMMUNE RUE DE LA SOURCE
 POUR	20- AUTORISATION DONNEE AU MAIRE POUR LE DEPOT DE DEMANDES D'AUTORISATION D'URBANISME
 POUR	21- SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS – TROISIEME REPARTITION

Les élus-es 2020 Eguilles restent à votre disposition et sont disponibles pour vous rencontrer.

 contact@2020eguilles.fr

COMMENTAIRES

APPROBATION DU PV DU DERNIER CONSEIL –

Dans le PV question 2 dans le PV nous avons cette Phrase

alors effectivement la CRC indique que nous n'avions pas le budget avant le début des travaux mais c'est le lot de tous les travaux ; ***vous croyez que la commune fait des tours de passe/passe et les*** financements arrivent au fur et à mesure, le programme était parfaitement exécuté et la maison de santé ouvrira ne vous en déplaise.

Hors ce n'est pas ce qui a été dit : la phrase exacte est:

alors effectivement la CRC indique que nous n'avions pas le budget avant le début des travaux mais c'est le lot de tous les travaux ; ***vous avez compris que la commune fait des tours de passe/passe et les*** financements arrivent au fur et à mesure, le programme était parfaitement exécuté et la maison de santé ouvrira ne vous en déplaise.

VOTE CONTRE

**Question 7 : APPROBATION DU RAPPORT ANNUEL 2022 – DE LA METROPOLE AIX-MARSEILLE PROVENCE–
PRIX ET QUALITE DU SERVICE PUBLIC DE L'EAU POTABLE ET DE L'ASSAINISSEMENT**

Commentaires

Eguilles fait partie des 5 communes où le prix du mètre cube est le plus élevé sur la métropole.

Et dans les 5 communes c'est la 3^{ème} commune où le prix du mètre cube d'eau pour 120m³ » est le plus cher :

Eau 2,90€ assainissement 2,26€ soit 5,17€

Question 13 : MISE EN PLACE D'UNE HALTE ALZHEIMER

Commentaires

La mise en place d'une halte pour les personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer est une initiative louable. Cependant, pour garantir son efficacité, ce type de structure de petite envergure nécessite un encadrement par des professionnels ? y aura-t-il l'intervention de professionnels comme des psychologues ... ?

Question 14 : CONVENTION POUR LA CREATION ET LA GESTION D'UN JARDIN PARTAGE

Commentaires

C'est une excellente idée et il faut remercier Mr Pons pour la mise à disposition de la parcelle de terrain et Monsieur Fischer pour la création de l'association qui gèrera les jardins partagés.

Les jardins partagés seront ils ouvert aux seuls Eguillens ?

A combien s'élèvera la cotisation annuelle ou mensuelle et quelle sera la surface des parcelles ?

Question 15 : CONVENTION DE PARTENARIAT ET D'OBJECTIFS AVEC L'USE

Commentaires

Demande des précisions par rapport à la phrase ci-dessous :

« Ce projet d'envergure qui est estimé à 1 millions d'euros verra l'USE participer à la définition des besoins ainsi qu'au financement par le biais d'une contribution financière »

La phrase semble indiquer que l'USEguilles participera à la définition des besoins et au financement du projet à hauteur d'une contribution financière. Cependant, elle ne spécifie pas explicitement si cette contribution implique le financement direct de la création d'infrastructures ou d'autres aspects du projet.

Est-ce à dire que le club va financer la création d'infrastructures?

la subvention sur 10 ans est elle indexée sur le coût de la vie ?

Question 17 : VENTE D UNE REMISE SUR LA PARCELLE AB353

Lors du CM du 09 12 2021 et CM 30 03 2022 nous avons voté l'achat de ces parcelles dans le but de créer des parkings du centre ville,

RESUME DES CONSEILS MUNICIPAUX

il s'agit des parcelles :

B 352 sise 6 rue fermée – 13510 EGUILLES pour une surface de 49 ca ;

AB 353 sise lieu-dit « le village » - rue des marseillais – 13510 EGUILLES pour une surface de 4a 36ca.

Pour un montant de 230 000 € hors frais de notaire et de transaction.

En 2020 la commune a sollicité un avis de France Domaines qui a fait l'objet d'une demande d'actualisation en date du 09 juillet reconduite en date du 18 novembre 2021 » pour laquelle nous avons obtenu une réponse le 04 février 2022 portant sur une valeur vénale du bien estimée à 143 000 € ».

Le Conseil considérant l'intérêt général de cette acquisition dans le but d'aménager dans le centre ancien un parking ouvert sur les parcelles dont la surface fait 485 m2

Considérant que le montant de 230 000 €, hors frais de notaire et de transaction, est supérieur de 87 000 € à l'estimation établie par le pôle d'évaluation domaniale, mais qu'il est conforme au prix du marché et surtout qu'il permet la réalisation d'un projet d'intérêt général pour la commune afin d'optimiser son stationnement dans le centre ancien.

Les crédits nécessaires restent ouverts au budget annexe lotissements et aménagement urbains.

Nous ne sommes pas pour la vente d'une parcelle acquise pour des parkings publics à un acheteur privé. Il serait possible de louer un emplacement de parking à l'acheteur si c'est une place de parking qu'il souhaite

VOTE ABSTENTION